

UNE DÉMARCHE DE CITOYENS CONTRE
L'INTÉGRATION EN PROFONDEUR

LE CANADA QUE NOUS VOULONS

PAR MAUDE BARLOW

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
A - UN CANADA AJUSTÉ STRUCTURELLEMENT	6
B - INTÉGRATION EN PROFONDEUR	9
C - MAUVAISES IDÉES	12
1. Appuyer la politique étrangère américaine	
2. Participer au programme de bouclier antimissiles américain	
3. Mesures canadiennes de sécurité intérieure	
4. Un pacte de partage des ressources continentales	
5. Un marché commun	
6. Un marché de l'eau continental	
7. Propriété étrangère des télécommunications et des médias	
8. Adopter le programme américain en matière de commerce mondial	
9. Adopter les soins de santé à l'américaine	
10. Un marché de l'agriculture continental	
CONCLUSION	23
D - ÉNONCÉ DE VISION	25
E - L'AUTEURE	26

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui suivent pour leur contribution à ce document : le conseil d'administration et l'équipe des campagnes et des communications du Conseil des Canadiens; Steven Staples et Tony Clarke, du Polaris Institute; Gerry Barr, du Conseil canadien pour la coopération internationale; Fred Wilson, du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier; Elizabeth May et John Bennett, du Sierra Club; et Roch Tassé, de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles.

Rédactrice : Maude Barlow
Sous la direction de : Brent Patterson
Réviseur : Janet Shorten
**Conception de la couverture
et mise en page :** Kolegram

Le Conseil des Canadiens

502-151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H3

Téléphone : 1-800-387-7177
Télécopieur : (613) 233-6776
Courriel : inquiries@canadiens.org
Site Web : www.canadiens.org

ISBN 0-9689719-6-2

QUELLE EST LA GRANDE IDÉE ?

Au moment où les Canadiens semblent se préparer à une élection printanière, nous à devrions nous préoccuper d'une constellation de forces qui s'unissent pour contester plus que jamais la souveraineté et les valeurs canadiennes.

C'est en 1984 que le premier ministre Brian Mulroney, nouvellement élu, annonçait à un auditoire de gens d'affaires prestigieux, à New York : « Le Canada s'ouvre au monde des affaires. » Jamais depuis n'avons-nous vu un tel travail pour jeter les bases de changements structurels aussi importants dans les relations du Canada avec les États-Unis.

La même élite économique et politique qui a défendu le programme de libre-échange Canada-É.-U., il y a 20 ans, fait aujourd'hui la promotion d'un programme encore plus dangereux. L'Institut C.D. Howe appelle ce programme la « grande idée ». Le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) l'appelle « l'Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité ».

La nouvelle donne est envisagée par les puissants groupes de réflexion et de pression de la droite et est soutenue par différentes équipes éditoriales de journaux et différents membres des partis libéral et conservateur, y compris M. Mulroney. Elle comprendrait une plus grande intégration des Forces canadiennes aux stratégies militaires des É.-U., de nouvelles mesures de sécurité canadiennes, apparentées à celles que le Department of Homeland Security (Département de la sécurité intérieure) des É.-U. a mises en œuvre, et une garantie à toute épreuve que les États-Unis pourront toujours s'approvisionner davantage de ressources énergétiques canadiennes.

Les É.-U. sous George Bush

Ce n'est pas une coïncidence si cela se passe aujourd'hui. Les États-Unis vivent sous le règne du gouvernement de droite le plus autocratique de son histoire récente. Dans le prolongement des événements du 11 septembre 2001 et de la montée du nouveau conservatisme sous George W. Bush et des sociétés qui l'appuient, les É.-U. agissent unilatéralement et se retirent des engagements internationaux et des institutions internationales qui sont d'une importance cruciale.

Le refus des États-Unis d'appuyer le Traité sur l'interdiction complète des mines terrestres conclu à Ottawa (signé par 133 pays), le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques (ratifié par ou auquel ont adhéré 120 pays) et le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (signé par 82 pays) et leur retrait du Traité sur les missiles anti-missiles balistiques de 1972 ont placé la superpuissance à l'extérieur du courant général adopté par la communauté internationale. George W. Bush, en lançant sa guerre contre l'Iraq sans l'assentiment des Nations Unies et en décidant de militariser l'espace malgré l'opposition de l'ensemble du monde, s'est lui-même élevé au grade de commandant en chef mondial.

La « doctrine Bush » a des implications pour le monde entier. Cependant, pour le Canada, qui partage le plus grande frontière non défendue

du monde avec les É.-U., il s'agit d'une menace à son état de nation. L'administration Bush a établi clairement que toute position de politique étrangère indépendante de la part du Canada est malvenue et que le prix de l'amitié est une plus grande harmonisation des politiques étrangère, de sécurité et d'énergie du Canada avec les demandes des É.-U. Ce sont sur ces craintes et ces demandes que tablent les promoteurs canadiens d'une intégration en profondeur.

Le Canada sous Paul Martin

Il est trop tôt pour dire exactement où le gouvernement de Paul Martin se positionnera par rapport à cette question. Cependant, il y a matière à préoccupation compte tenu de la prédisposition politique du premier ministre et du Cabinet qu'il a formé. Paul Martin, un homme d'affaires millionnaire, vient du milieu des affaires du Canada et entretient des liens très forts avec celui-ci. À titre de ministre des Finances, il a supervisé les coupures les plus importantes de l'histoire canadienne dans la protection sociale et environnementale.

Son Cabinet est beaucoup plus conservateur que celui de son prédécesseur. Il comprend le ministre des Finances Ralph Goodale, dont la première annonce publique a été de défendre une réduction des impôts de 4,4 milliards de dollars pour les sociétés; la vice-première ministre Anne McLellan, qui, alors qu'elle était ministre des Ressources naturelles, était la favorite des grandes sociétés énergétiques, car elle a poussé encore plus loin la déréglementation du secteur de l'énergie; le ministre de la Santé Pierre Pettigrew qui, alors qu'il était ministre du Commerce international, a mis le régime de santé sur la table des négociations commerciales; et le ministre de la Défense David Pratt, qui a appuyé l'invasion de l'Iraq par les É.-U.

Paul Martin a sciemment exclu Sheila Copps qui, à titre de ministre responsable de la culture, a dirigé une initiative multilatérale pour conclure une convention qui protégerait les cultures nationales contre les ententes commerciales. Il a

même aboli le portefeuille du logement social que détenait John McKay. Il a toutefois pris soin de conserver M. MacKay au sein du gouvernement, cette fois-ci à titre de secrétaire parlementaire du ministre des Finances qui doit mettre particulièrement l'accent sur les partenariats publics-privés – autrement dit sur la privatisation des services publics par la porte arrière.

Les premières grandes initiatives politiques de Paul Martin ont porté sur les relations Canada-É.-U. Il a mis sur pied un nouveau et puissant ministère, Sécurité publique et Protection civile Canada, qui supervise les activités de renseignement et la sécurité aux frontières et qui est relié au Département de la sécurité intérieure des É.-U. Il a nommé Rob Wright au poste de premier « conseiller à la sécurité nationale » et celui-ci fera partie du Cabinet du premier ministre pour que les communications avec lui soient facilitées. M. Martin a nommé Scott Brison, un ancien candidat à la direction du Parti conservateur, au poste de secrétaire parlementaire du premier ministre et lui a confié une responsabilité particulière en matière de relations Canada-É.-U. (M. Brison est un promoteur d'une « frontière perméable » entre le Canada et les États-Unis). De plus, pour indiquer le poids qu'il accorde à cette question, M. Martin préside lui-même le nouveau Comité du Cabinet sur les relations Canada-É.-U. Il a aussi annoncé un examen complet des politiques étrangère et de la défense du Canada.

Réunies, ces forces peuvent changer radicalement les relations Canada-É.-U. et résulter en un assaut contre ce qu'il reste de la souveraineté et des valeurs canadiennes. Il est impératif qu'un débat public très animé ait lieu sur ces enjeux.

UN CANADA AJUSTÉ STRUC- TURELLEMENT

Les conséquences de l'ALÉ et de l'ALENA

L'harmonisation de la politique sociale, environnementale et économique du Canada est bien en selle depuis plus d'une décennie et constitue l'arrière-plan du débat actuel. Elle a commencé à la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, en 1988, puis elle s'est poursuivie avec la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en 1994. Ces deux accords commerciaux lient notre avenir économique presque exclusivement à celui des États-Unis. Ils font du Canada un pays qui dépend beaucoup plus des É.-U. pour la vigueur de son économie et qui est beaucoup plus vulnérable aux troubles que peut connaître son voisin dans le prolongement des événements du 11 septembre 2001.

Au cours de la première décennie du libre-échange, les exportations aux États-Unis ont augmenté de 250 pour cent. Maintenant, les É.-U. reçoivent 87 pour cent de toutes les exportations canadiennes. Comme le Canada est devenu plus dépendant des marchés des É.-U., le commerce à l'intérieur du Canada et du Canada vers le reste du monde a diminué. Cette dépendance a rendu le Canada plus vulnérable aux différends commerciaux avec les É.-U., comme dans le cas du bois d'œuvre. Les différends de cette sorte, contrairement aux promesses faites durant les négociations, n'ont pas cessé avec le libre-échange.

La croissance de l'économie dépend davantage du commerce avec les É.-U. et tous les règlements, les lois et les pratiques du Canada, y compris les dépenses gouvernementales, sont assujettis au critère qui suit : contreviennent-ils aux intérêts des grandes entreprises américaines. Cela a eu des conséquences très importantes sur la capacité du Canada de conserver des politiques sociales, culturelles et environnementales qui soient dans l'intérêt de ses citoyens.

Déréglementation, propriété étrangère et libéralisation du commerce

Influencés par l'impératif de l'intégration économique continentale implicite à ces accords commerciaux, les gouvernements fédéraux successifs ont abandonné les règlements intérieurs qui confortaient les positions politiques indépendantes du Canada et adopté les priorités axées sur les marchés qui ont façonné la prise de décision démocratique intérieure. Ces accords de libre-échange ont imposé un « ajustement structurel » au Canada, comme ceux que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont imposé à plusieurs pays du Tiers-Monde en échange d'un « allègement de dette ». Brian Mulroney (avec exactitude, pour une fois) a qualifié l'ALENA de « douche froide » et a déclaré que le libre-échange changerait le Canada à jamais.

Les Canadiens ont perdu une grande part de leur contrôle dans presque chaque secteur de l'économie dans la foulée de ces accords commerciaux. Entre 1985 et 2002, il y a eu plus de 10 000 prises de contrôle d'entreprises canadiennes, y compris près de 6 500 par des sociétés américaines. Il en a résulté qu'entre 1988 et 2000, la productivité manufacturière au Canada est passée de 83 pour cent à 65 pour cent par rapport à celle des É.-U.

La fabrication d'automobiles s'était développée grâce au Pacte de l'automobile. Cet accord, vieux de 36 ans, donnait aux trois grands fabricants le droit de vendre des automobiles au Canada en franchise, et ce, en échange de la création d'emplois ici. Cependant, en 2001, le Canada a dû abandonner le Pacte de l'automobile à la suite d'une décision de l'Organisation mon-

diale du commerce (OMC) qui déclarait que ce pacte contrevenait aux accords commerciaux. En aussi peu que trois ans, le Canada est donc passé du quatrième rang mondial des pays producteurs d'automobiles au septième.

Pourtant, malgré ces pertes, les Libéraux fédéraux, qui avaient fait campagne contre ces accords de libre-échange il y a plus d'une décennie, ont adopté sans honte tous les postulats de base du « consensus de Washington ». Ce consensus impose un capitalisme de marché comme seul modèle de développement pour l'ensemble du monde. Le gouvernement libéral est aujourd'hui un promoteur enthousiaste de la déréglementation, de la privatisation et de la libéralisation du commerce. Il est un acteur très présent à l'OMC ainsi que dans les négociations relatives au nouvel Accord général sur le commerce des services (AGCS) et à l'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA), qui étend l'ALENA au reste de l'hémisphère.

Impôt et réduction des dépenses

Les gouvernements libéraux ont réduit les impôts des sociétés et des riches de manière à réduire l'écart dans ces domaines entre le Canada et les É.-U. Et les coupures appliquées aux dépenses ont été si importantes que l'écart entre les É.-U. et le Canada en ce qui concerne les dépenses sociales et environnementales est passé de 15,2 pour cent en 1992 à 5,79 pour cent en 2000.

Ces coupures, combinées avec presque deux décennies de pression à la baisse sur les salaires et de restructuration des emplois dans le secteur privé, ont rendu plusieurs Canadiens vulnérables. Alors que le gouvernement fédéral abandonnait le Régime d'assistance publique du Canada, qui garantissait des normes nationales pour l'aide sociale, la plupart des gouvernements provinciaux diminuaient l'aide sociale et le salaire minimum au milieu des années 1990. De plus, le gouvernement fédéral a vidé le programme d'assurance-chômage (AC) de sa substance et l'a remplacé par un régime d'assurance-emploi (AE) qui n'accorde que la moitié des avantages qu'offrait le programme précédent.

Seulement au cours des cinq dernières années, les dépenses effectuées pour les personnes âgées au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec, en tant que pourcentage du produit intérieur brut, ont diminué, passant de 5,2 pour cent à 4,6 pour cent.

Une étude récente de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques confirme que le Canada dépense maintenant seulement 18,9 pour cent de son PIB dans les programmes sociaux, une baisse de 15 points de pourcentage par rapport à il y a une décennie. Et, dans une analyse de fin de décennie de la performance économique du Canada au cours des années 1990, Standard & Poor's, l'agence de cotation la plus prestigieuse au monde, a dit que le Canada offre aujourd'hui moins de programmes à ses aînés et à ses chômeurs que les États-Unis. L'agence est allée aussi loin que de qualifier d'affreux le traitement que le Canada accorde à ses personnes vulnérables.

Pauvreté et inégalité croissantes

Les résultats de coupures de cette ampleur sont prévisibles. Le Canada creuse un fossé toujours plus profond entre les riches et les pauvres. Il a même réussi à créer une classe marginale reconvenue pour la première fois en plusieurs générations.

Depuis 1989, l'année où le Parlement a voté à l'unanimité pour mettre fin à la pauvreté des enfants au plus tard à la fin du siècle, la pauvreté des enfants au Canada a, en réalité, augmenté pour atteindre le pourcentage honteux de 15,6 pour cent (en 2001). Quiconque vit cette période dans une ville canadienne peut confirmer la présence croissante des sans-abri dans les rues. En fait, le nombre de personnes qui reçoivent d'urgence des aliments des banques alimentaires a doublé entre 1989 et 2000 pour dépasser le chiffre de 760 000.

Dans son étude réalisée en novembre 2002 et qui s'intitule *Rags and Riches*, le Centre canadien de politiques alternatives a conclu que l'écart entre les riches et les pauvres au Canada, en termes relatifs, n'a rien à envier à celui que le

Tiers-monde connaît. Des millions de Canadiens vivent au bord du désastre financier, alors que d'autres ont accumulé des richesses colossales. L'étude a conclu qu'en 1999, les 10 pour cent d'unités familiales les plus riches au Canada possédaient 53 pour cent de la richesse. Les 50 pour cent d'unités familiales les plus riches contrôlaient une proportion presque incroyable de 94,4 pour cent de la richesse, laissant seulement 5,6 pour cent de la richesse du pays en partage à l'autre 50 pour cent de la population.

Pertes d'emplois et de revenus

Entre 1989 et 2002, le nombre d'emplois à temps plein qui ont été créés au Canada a été de moitié moins élevé que durant les 13 années précédentes. Ce qui est significatif, c'est que la qualité des emplois a aussi diminué. Entre 1997 et 2002, le salaire horaire médian réel des « cols bleus » a connu une diminution qui atteint jusqu'à 11 pour cent dans certaines catégories. Et, avec la privatisation des lieux de travail et la désyndicalisation de la main-d'œuvre, de plus en plus de Canadiens se sont retrouvés avec des « emplois précaires » – à temps partiel ou autonomes, sans sécurité ni pension ni avantages sociaux. Même s'il est vrai que certaines des lourdes pertes d'emplois que l'on a connues dans les premières années du libre-échange ont été recouvrées ces dernières années, il n'est pas possible de prétendre que le libre-échange a été une bonne chose pour les travailleurs.

Les grandes entreprises s'en sont fort bien tirées avec ces accords commerciaux. En 1988, les 150 sociétés membres du Conseil canadien des chefs d'entreprise ont déclaré des actifs collectifs de 1,0 billion de dollars. Actuellement, les groupes membres de cette même organisation déclarent des actifs collectifs de 2,1 billions de dollars. Le Centre canadien de politiques alternatives a révélé qu'entre 1988 et 2002, 39 sociétés membres du CCCE ont augmenté leurs revenus de 105 pour cent, alors qu'elles réduisaient leur main-d'œuvre de près de 15 pour cent. Voilà pour les promesses : « jobs, jobs, jobs ».

INTÉGRATION EN PROFONDEUR

Raffermies par ces profits, les grandes entreprises canadiennes exigent maintenant le prochain degré d'intégration avec les États-Unis. Les promoteurs de ce programme disent que ces ajustements structurels inspirés par l'ALENA ne sont pas suffisants. Ils demandent donc une frontière commune, un périmètre de sécurité continental et un mécanisme de sécurité et de défense commun. Certains, notamment Herbert Grubel du Fraser Institute, demandent aussi une monnaie commune.

Sécurité aux frontières

Les craintes croissantes du terrorisme au sud de la frontière ont déjà suscité des changements importants dans notre politique frontalière.

Le gouvernement du Canada a pris des mesures importantes pour harmoniser plusieurs de ses lois en matière de visa et d'immigration et a promulgué une législation antiterroriste qui, selon plusieurs, viole les libertés civiles. La Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, constituée d'organisations de la société civile, qualifie la loi C-36 (*Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois...*) et la récente législation antiterroriste « d'expansion sans précédent des pouvoirs de l'État ».

Ces nouvelles lois accordent à la police des pouvoirs accrus d'enquête et de surveillance, permettent la détention préventive et minent le principe de l'application régulière de la loi en empêchant la divulgation de certains renseignements « d'intérêt national » durant les procédures judiciaires.

En outre, la Déclaration sur la frontière intelligente, signée par le Canada et les États-Unis en décembre 2001, vise à donner aux É.-U. de nouveaux droits d'inspection à la frontière canadienne, y compris un fusionnement des bases de données de l'Immigration et des Douanes canadiennes et américaines. Cela donnera aux agents américains aux frontières accès aux dossiers d'immigration et d'impôt des Canadiens, ce qui comprend des renseignements sur les dossiers relatifs au travail, sur les biens détenus et sur les investissements.

Relier le commerce et la sécurité

Bien que les grandes entreprises saluent ces initiatives, elles cherchent inlassablement à obtenir une intégration continentale. Dans les mois qui ont suivi le 11 septembre 2001, il est devenu évident que les questions de sécurité allaient éclipser les questions commerciales aux États-Unis pour un avenir prévisible. Sans égard au coût et même si le commerce transfrontalier devait ralentir au point où les transporteurs allaient avancer pare-chocs contre pare-chocs, les É.-U. ont affirmé que leur frontière devait être protégée contre la menace terroriste. Cela a sonné l'alarme chez les grandes entreprises canadiennes, que leurs politiques ont rendu grandement dépendantes des exportations aux É.-U. et de la circulation aux frontières.

Le CCCE et d'autres groupes de pression influents du milieu des affaires ont donc décidé de composer avec cette nouvelle réalité en liant la prospérité économique et la sécurité et en se mettant en frais de convaincre le gouvernement des É.-U. qu'un jour, la frontière avec le Canada ne représenterait pas une menace plus grande que celle qu'il y a entre les États de l'union.

À long terme, croient-ils, la seule façon d'atteindre cet objectif est de fusionner la frontière ainsi que tous les mécanismes de réglementation, environ-

nementaux et d'inspection. Qui plus est, les grandes entreprises souhaitent la création d'un périmètre de sécurité militaire autour de l'Amérique du Nord qui comprendrait une force militaire nord-américaine et des politiques nord-américaines intégrées en matière d'immigration et de réfugiés.

Pour en arriver à cela, les groupes de pression des grandes entreprises et de la défense ont commencé à travailler de concert pour veiller à leurs intérêts mutuels. Thomas d'Aquino, le dirigeant du CCCE, a mis sur pied un « groupe d'action » de 30 chefs d'entreprise, dont des chefs de file influents des secteurs bancaire, énergétique et de la défense, pour promouvoir ce plan.

L'industrie de la défense a un programme complémentaire. Comme les É.-U. s'outillent pour la militarisation de l'espace, elle entrevoit un potentiel de contrats du Pentagone qui vaudraient des milliards de dollars. L'industrie de la défense veut avoir accès à ce marché. Cela aide à expliquer pourquoi le Canada dépense une si grande part de son budget militaire dans du matériel qui n'a rien à voir avec le maintien de la paix, comme les sous-marins d'attaque et les chasseurs-bombardiers.

En raison de la confluence de la sécurité et de l'économique, les groupes de pression canadiens et américains de la défense exercent désormais une grande influence dans l'élaboration des politiques économiques et commerciales du Canada. Cela devrait inquiéter les Canadiens, car il est de l'intérêt de cette industrie de promouvoir une augmentation des armes continentales d'agression et de soulever le prétexte de la menace du terrorisme pour armer les frontières.

L'Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité

L'Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité du CCCE énonce la mesure dans laquelle nos deux pays partagent les mêmes valeurs fondamentales, leurs histoires et leurs racines institutionnelles et doivent par conséquent aborder les nouveaux défis mondiaux comme une seule collectivité nord-américaine.

Le plan du CCCE, publié en janvier 2003, demande d'agir sur cinq « fronts ».

1. Réinventer les frontières

Le but, sur ce front, est d'éliminer le plus possible les obstacles à la circulation des personnes et des biens à la frontière et de mettre l'accent sur la protection aux approches de l'Amérique du Nord. Pour atteindre ce but, le CCCE mettrait au point des démarches communes pour le processus commercial, l'infrastructure, les activités de renseignement et le maintien de l'ordre, y compris un document d'identité nord-américain et une institution commune pour superviser les procédures. Le CCCE déclare que cela nous permettrait de transformer la frontière interne en un poste de contrôle tout aussi efficace que commun dans un espace économique intégré.

2. Maximiser le rendement économique

Le but ici consiste à remplacer les mécanismes de réglementation intérieurs relatifs aux normes, à l'inspection et aux procédures de certification par un principe d'essai unique. Le CCCE prétend que, puisque nos économies sont désormais tellement intégrées, nos lois intérieures sont redondantes. Le CCCE éliminerait trois domaines très sensibles : l'emploi de recours commerciaux dans un marché intégré de fait, les contraintes réglementaires à l'accès et à la propriété dans les principaux secteurs économiques et les entraves à la mobilité des travailleurs qualifiés. En somme, certains des quelques outils de souveraineté nationale qu'il reste aux gouvernements.

3. Assurer la sécurité des ressources

Ce but impliquerait l'élaboration d'un pacte de sécurité des ressources fondé sur deux principes centraux : l'ouverture des marchés et la compatibilité des cadres réglementaires. Pour atteindre ce but, le CCCE souhaite une initiative de grande importance qui viserait à éliminer la menace des différends commerciaux et, en particulier, à assurer la résolution, une fois pour toutes, de toutes les questions controversées relatives à l'établissement des prix et aux subventions dans le domaine des ressources. Si ce but devait être atteint, le Canada devrait abandonner tous les mécanismes réglementaires qui lui restent et en vertu desquels il réclame sa souveraineté sur son pétrole, son gaz naturel,

son électricité, son charbon, son uranium, ses métaux de première fusion, ses produits forestiers, son eau et son agriculture.

4. Une alliance de défense nord-américaine

Le but sur ce front est d'instaurer une communauté de défense nord-américaine de pays souverains. Celle-ci permettrait au Canada et aux É.-U. de défendre conjointement le continent contre des attaques de missiles, de partager la protection navale et de protéger les infrastructures contre les attaques terroristes. Le CCCE déclare que ce nouvel engagement exigerait un réinvestissement dans les Forces armées canadiennes pour assurer l'interopérabilité des forces armées canadiennes et américaines sur terre, sur mer et dans les airs. Il n'y a aucune mention du rôle traditionnel du Canada en matière de maintien de la paix ou que nous sommes déjà le sixième pays qui dépense le plus d'argent dans le secteur militaire, dollar pour dollar, parmi les 19 membres de l'OTAN. Cependant, le CCCE insiste pour dire que le Canada doit améliorer ses « capacités de sécurité intérieure au sein de l'Amérique du Nord » s'il veut être un acteur de cette nouvelle alliance de défense nord-américaine.

5. Bâtir des institutions du XXI^e siècle

Dans ce cas-ci, le but est d'instaurer un nouveau partenariat institutionnel pour rendre opérationnels les quatre fronts précédents. Le CCCE reste vague sur la façon dont ce serait fait et ne demande pas une union douanière complète pour le moment. Toutefois, il laisse la porte ouverte à cette possibilité si les différences dans le traitement du commerce avec les pays en développement entre le Canada et les États-Unis devaient en montrer les avantages.

Grande idée

L'Institut C.D. Howe, dans sa série *The Border Papers* (études sur les enjeux frontaliers), a proposé ce qu'il appelle de « grandes idées » pour une intégration accrue avec les É.-U. Dans son document publié en avril 2002 et intitulé *A Framework for Action*, Wendy Dobson discute de trois grandes idées :

1. Une union douanière

Cela permettrait d'établir un « tarif extérieur commun à l'égard du reste du monde, permettant ainsi la libre circulation des biens et des services au sein du territoire commun ». Cette démarche comprendrait une politique extérieure commune aux deux pays.

2. Un marché commun

Comme une union douanière, un marché commun serait un marché unique sur un territoire commun où « non seulement le commerce interne des biens et des services est libéralisé, mais des gains d'efficacité accrus sont réalisés en permettant aux personnes, aux capitaux et à la technologie de circuler tout aussi librement ». Dobson parle des avantages qu'il y aurait à « harmoniser les normes, les règlements et les politiques actuels en une seule norme commune » avec les É.-U.

3. Une négociation stratégique

La négociation stratégique est définie comme un « ensemble pragmatique de propositions qui s'apparentent à une union douanière et à un marché commun en plus d'initiatives canadiennes dans les secteurs forts qui sont d'un intérêt particulier pour les Américains », particulièrement la politique en matière de sécurité des frontières, d'immigration, de défense et d'énergie.

Le document de l'Institut C.D. Howe entrevoit la Déclaration sur la frontière intelligente comme un « bon commencement »; croit en un « programme de sécurité qui anticipe », y compris la loi C-36; envisage des dépenses militaires accrues comme « un prix que les Canadiens doivent payer pour l'ouverture économique »; et allègue la nécessité « d'options en matière d'établissement des prix » des ressources naturelles, y compris l'eau.

MAUVAISES IDÉES

Des réunions de haut niveau des deux côtés de la frontière ont eu lieu pour faire progresser ce programme sans que les Canadiens, en majorité, soient au courant. Il est impératif que les Canadiens soient informés des plans du CCCE et de certains autres avant que des étapes irréversibles soient franchies.

Le Conseil des Canadiens croit que la « grande idée » d'une intégration en profondeur est une mauvaise idée qui détruira ce qu'il reste de la souveraineté et des institutions canadiennes. Nous travaillerons à nous opposer à l'intégration en profondeur dans 10 domaines clés.

MAUVAISE IDÉE N° 1

Appuyer la politique étrangère américaine

Un objectif évident de l'intégration en profondeur est de forcer le Canada à abandonner son engagement historique à l'égard du multilatéralisme et à s'aligner avec les États-Unis qui favorisent de plus en plus l'unilatéralisme. Les É.-U. ont une longue histoire de pays paria en ce qui concerne l'édification d'un monde multilatéral, refusant de soutenir plusieurs conventions et traités internationaux, y compris le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Protocole des Nations Unies contre la fabrication et le trafic illécite des armes à feu, la Cour pénale internationale pour punir les crimes de guerre et le Traité sur l'interdiction complète des mines terrestres conclu à Ottawa. De plus, l'aide étrangère des É.-U. n'est que de .10 pour cent de leur PIB, la proportion la moins élevée du monde industrialisé.

Sous George Bush, l'unilatéralisme des É.-U. s'est encore approfondi. Sous l'influence du secrétaire adjoint à la Défense Paul Wolfowitz, du vice-président Dick Cheney et du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, les É.-U. ont adopté une position de « première frappe » (même avec des armes nucléaires), se réservant le droit d'attaquer les pays qu'ils croient hostiles à leurs intérêts et refusant de se conformer aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est clair que l'administration Bush prend ses distances par rapport aux Nations Unies et qu'en réalité, elle a déclaré la guerre au multilatéralisme.

Nous devrions nous rappeler que la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (rédigée par le Canadien John Humphrey), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ont constitué le fondement d'une croisade mondiale pour les soins de santé et l'éducation universels et ont conduit à d'autres déclarations sur les droits des femmes, des enfants et des peuples autochtones. L'intégration en profondeur avec les É.-U. et, par conséquent, à leurs politiques d'unilatéralisme, serait une erreur terrible pour le Canada.

Meilleures idées

L'un des groupes qui sont partenaires du Conseil, le Conseil canadien pour la coopération internationale, a une meilleure idée – en fait quatre idées :

1. Le Canada devrait s'engager à reconstituer le multilatéralisme et à travailler au bien commun avec tous les pays. Le Canada doit faire la promotion du renforcement des Nations Unies, particulièrement de son Conseil économique et social (CES), et de la création d'un Conseil économique et de la sécurité qui s'occuperait des enjeux mondiaux urgents que sont l'injustice et la dégradation environnementale.
2. Le Canada devrait augmenter son aide étrangère chaque année jusqu'à ce que ses dépenses actuelles, qui sont de 0,28 pour cent du PIB, atteignent l'objectif de l'ONU qui est de 0,7 pour cent d'ici 2015. Cette aide ne devrait pas être liée aux intérêts commerciaux canadiens, mais répondre aux besoins réels des pays en développement. De plus, le Canada devrait redevenir le chef de file international pour faire annuler toutes les dettes étrangères en souffrance des pays les plus pauvres et soutenir un processus équitable d'arbitrage en matière de dette pour les autres pays très endettés.
3. Le Canada devrait choisir la paix. La sécurité peut dominer le programme international actuel, mais la sécurité est plus que l'absence de conflits ou de terroristes. La vraie sécurité dépend de la façon dont on s'occupe de l'injustice, de la pauvreté, du déni des droits de la personne et de l'exclusion politique.
4. Le Canada devrait élaborer une vision et un cadre larges pour favoriser une citoyenneté mondiale active en s'appuyant sur les groupes de la société civile au Canada et dans le monde.

MAUVAISE IDÉE N° 2

Participer au programme de bouclier antimissiles américain

Cette mauvaise idée verrait le Canada souscrire au plan de George Bush qui consiste à construire un bouclier antimissiles national.

Pour participer pleinement à l'initiative de défense stratégique (guerre des étoiles), le Canada devrait consentir à mettre une part importante des Forces armées canadiennes sous le « Commandement de l'Amérique du Nord ». Il s'agit d'une structure de commandement permanente, intégrée et dirigée par les É.-U. pour l'Amérique du Nord. En outre, comme l'utilisation du territoire canadien améliorerait la détection rapide des missiles lancés à partir du Moyen-Orient (même s'il n'en existe aucun en ce moment), le Canada pourrait devoir construire un nouveau radar et des sites de missiles d'interception dans l'Arctique et sur la côte est.

Cela entraînerait non seulement une augmentation massive des dépenses militaires pour que le Canada fasse sa « part » (les É.-U. planifient des dépenses militaires de 2,0 billions de dollars US au cours des cinq prochaines années), mais enlèverait toute capacité au Canada de choisir les priorités du maintien de la paix dans toute augmentation de son budget militaire. L'administration Bush a établi clairement qu'elle attend de ses alliés qu'ils aident à payer la guerre contre le terrorisme, y compris la défense antimissiles. Même si certains dirigeants canadiens sous-évaluent les coûts estimatifs, un officier militaire a indiqué récemment que le ministère de la Défense nationale est prêt à payer près d'un demi-milliard de dollars pour la participation du Canada au bouclier antimissiles.

Bien que la politique étrangère du Canada demeure opposée à la militarisation de l'espace, les dirigeants américains – y compris le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld – considèrent que les armes disposées dans l'espace font partie de la future phase du bouclier antimissiles. Une nouvelle course aux armements pourrait survenir, étant donné que la Chine a déjà déclaré qu'elle ne peut pas permettre aux É.-U. de militariser unilatéralement l'espace. Si le Canada devait appuyer le programme de bouclier antimissiles, il

tournerait le dos à sa fière histoire d'opposition à la militarisation de l'espace.

Les promoteurs de cette mauvaise idée, issus des milieux militaires et de la défense, soulignent qu'une défense nord-américaine conjointe assurerait le soutien et la participation du Canada aux guerres préventives déclenchées par les É.-U. Promouvoir les intérêts commerciaux et de sécurité de la seule superpuissance mondiale au détriment de notre politique étrangère et militaire serait une erreur tragique.

Meilleures idées

1. La politique de défense du Canada pour l'ère de la guerre froide doit être mise à jour de manière à ce que les Forces armées reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour jouer un rôle spécialisé dans le maintien de la paix et la résolution des conflits.
2. La diplomatie du Canada devrait être axée sur la paix, le désarmement et la promotion de la sécurité des personnes, qui sont intrinsèquement liés aux besoins sociaux, politiques et économiques des gens. Le Canada pourrait jouer un rôle de pivot dans la recherche de modèles militaires de substitution qui aideraient à réaliser la stabilité mondiale.
3. Le Canada devrait contribuer à, et promouvoir, une force mobile d'intervention rapide de l'ONU qui pourrait opérer dans des environnements de conflits dangereux de faible intensité et dans des situations de crise civile.
4. Les dépenses militaires du Canada devraient passer des armes d'agression au soutien aux hommes et aux femmes de nos Forces armées et à redonner au Canada son rôle de chef de file international du maintien de la paix aux Nations Unies.

MAUVAISE IDÉE N° 3 **Mesures canadiennes de sécurité intérieure**

Le plan qui sous-tend cette mauvaise idée consiste à mettre en œuvre au Canada des dispositions semblables à celles que le Département de la sécurité intérieure des É.-U. a adoptées. Aux É.-U., les mesures de sécurité intérieure ont violé les libertés civiles de plusieurs citoyens américains. En fait, en 2002, les demandes de surveillance faites par le gouvernement fédéral des É.-U. en vertu du *Foreign Intelligence Surveillance Act* (une loi qui vise à rechercher les espions étrangers) ont été supérieures en nombre à toutes les demandes faites en vertu du droit intérieur, et ce, pour la première fois dans l'histoire des É.-U. Si elles étaient adoptées ici, des mesures comme le Homeland Security Project, le Total Information Awareness System, le National Security Entry-Exit Registration System, le profilage et l'enregistrement des résidents en fonction du pays d'origine, des antécédents religieux ou du sexe ainsi que plusieurs autres initiatives américaines mineraient les valeurs et les garanties constitutionnelles canadiennes ainsi que les droits de la personne à l'échelle nationale et internationale.

Un exemple troublant de cela est le traitement que les autorités américaines ont accordé au citoyen canadien Maher Arar. M. Arar a subi les actions illégales qui suivent de la part des autorités américaines : accès à un avocat refusé; interdiction d'utiliser un téléphone; refus d'une aide juridique; non-information du consulat canadien et une audition tenue dans le secret et sans représentation.

Le Canada a déjà promulgué la loi C-36, la loi antiterroriste, qui réduit les droits accordés aux Canadiens en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et la loi C-23, qui établit une base de données qui doit contenir des renseignements personnels sur les voyages des Canadiens à l'étranger par avion. Le Canada a aussi signé avec les É.-U. la Déclaration sur la frontière intelligente, qui établit un programme de coordination des services d'intelligence canadiens et américains et d'harmonisation des politiques en matière de visa, d'immigration et de réfugiés. Cette déclaration contient aussi une disposition qui vise l'élaboration

d'un accord de « tiers pays sûr » en vertu duquel le Canada retournerait les demandeurs du statut de réfugié aux frontières internationales de manière à exiger d'eux qu'ils cherchent asile aux É.-U. Les promoteurs de cette mauvaise idée veulent que ces lois et ces accords, en plus de certaines initiatives nouvelles, soient intégrés à une « politique de sécurité nationale » qui serait calquée sur les mesures de sécurité intérieure des É.-U. De plusieurs façons, le Canada a réagi excessivement en adoptant telle quelle sa législation antiterroriste. L'affaiblissement des protections juridiques et le piétinement des droits de la personne ne nous prémuniront pas contre le terrorisme.

Meilleures idées

1. Le Canada devrait veiller à ce toute nouvelle mesure prise pour promouvoir la sécurité des Canadiens adhère aux principes acceptés des droits de la personne et des valeurs humanitaires que reflètent notre Constitution et la *Charte canadienne des droits et libertés*.
2. Le Canada devrait exiger que les mesures de sécurité n'aient pas un but double, mais soient limitées à combattre les menaces terroristes connues. Par exemple, les mesures de sécurité ne doivent pas servir au profilage racial ou à criminaliser la dissidence légitime. Qui plus est, elles doivent s'adapter à la nature réelle de la menace qui pèse sur les Canadiens.
3. Le Canada doit se donner un mécanisme parlementaire pour surveiller l'application de la législation sur la sécurité. La Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles demande une plus grande responsabilisation, une supervision et l'application régulière des lois qui ont été promulguées.
4. Le Canada doit entreprendre un examen accéléré des nouvelles lois sur la sécurité, particulièrement la loi C-36, en passant par le Comité permanent de la sécurité nationale de la Chambre des communes qui est proposé.

MAUVAISE IDÉE N° 4 **Un pacte de partage des ressources continentales**

Cette mauvaise idée entraînerait une harmonisation accrue des marchés énergétiques canadiens et américains, au point où le Canada perdrait tout contrôle sur ses ressources en pétrole, en gaz et en électricité. Les É.-U. recherchent très activement de nouveaux approvisionnements d'énergie bon marché sur ce continent pour réduire leur dépendance à l'égard des marchés « étrangers ». Les sociétés énergétiques américaines ont déjà allégrement pris le contrôle des champs de pétrole du Canada. En 2003, les actionnaires étrangers contrôlaient plus de 50 pour cent de la production pétrolière et gazière du Canada, une augmentation de 31 pour cent par rapport à l'année 1999.

Le Canada a déjà déréglementé ses industries pétrolière et gazière en vertu de l'ALÉ et de l'ALENA en signant un accord de « partage proportionnel » avec les É.-U. qui nous engage à toujours augmenter nos exportations. Il en a découlé une augmentation massive des exportations d'énergie aux É.-U. En 1988, 25 pour cent de notre production gazière étaient exportés aux É.-U. Maintenant, nous envoyons plus de 60 pour cent de notre gaz au sud de la frontière. En fait, le Canada a remplacé l'Arabie Saoudite en tant que premier fournisseur de pétrole et de gaz des É.-U., le pays qui gaspille le plus d'énergie au monde. Pour répondre à la demande de gaz, plusieurs nouveaux méga-projets, y compris le pipeline de la vallée du Mackenzie, sont en chantier.

Le plan énergétique de Bush, annoncé en 2001, rejette la conservation pour favoriser la recherche de nouveaux approvisionnements d'énergie et l'augmentation de la production. Rédigé avec l'aide directe de grandes sociétés énergétiques, comme Enron, le plan des É.-U. comprend des plans importants en ce qui concerne l'énergie canadienne. Les demandes énergétiques des É.-U. devant doubler au cours de la prochaine décennie, le Canada cherche déjà activement de nouveaux approvisionnements, plusieurs d'entre eux se trouvant sur des territoires sauvages vierges. Pour maintenir son engagement en matière de pétrole auprès des É.-U., le Canada exploite les sables bitumineux de l'Athabasca qui sont désastreux pour l'écologie, qui sifflent l'eau et qui sont très riches en carbone. En vertu de cette mauvaise idée, à mesure que ces approvisionnements

deviendront disponibles, ils appartiendront essentiellement à des intérêts américains.

Les États-Unis cherchent aussi à obtenir un marché de l'électricité intégré en vertu de l'Accord général sur le commerce des services. Le but est d'harmoniser et de déréglementer le marché nord-américain de l'électricité selon le modèle de la Californie, ce qui mettrait fin au contrôle provincial sur l'électricité. Plusieurs personnes de l'Est du Canada se rappelleront que l'intégration actuelle du réseau électrique entre les deux pays – et une panne aux É.-U. – a été une cause principale de la panne générale qui a affecté des millions de Canadiens. Et plusieurs autres se rappelleront du fiasco en Californie : escalade des prix de l'énergie, pannes à répétition et faillite des services publics, qui ont été fondamentalement un résultat de la déréglementation. Même notre propre fiasco consécutif à la déréglementation en Alberta et en Ontario a été le résultat direct de gouvernements conservateurs qui voulaient nous relier au réseau électrique continental pour devenir des fournisseurs d'électricité sur le marché des É.-U.

Meilleures idées

1. Le Canada devrait imposer un moratoire sur les projets d'extraction des ressources qui causent des dommages à l'environnement en attendant que nous élaborions une politique énergétique « produite au Canada » qui mettrait l'accent sur la sécurité et la conservation de l'énergie et sur le passage à des options plus écologiques.
2. Le Canada doit limiter la propriété étrangère de notre secteur énergétique, rétablir la réserve d'énergie de 25 ans des Canadiens, abroger la disposition sur le « partage proportionnel » de l'ALENA et assurer que l'Office national de l'énergie joue un rôle de chien de garde de notre avenir énergétique.
3. Le Canada doit appliquer des normes environnementales rigoureuses pour la production et l'exportation de notre énergie et de notre électricité.
4. Le Canada devrait mettre fin à la destruction de nos territoires sauvages par les sociétés multinationales que les incidences environnementales de leurs pratiques n'intéressent aucunement.

MAUVAISE IDÉE N° 5

Un marché commun

Cette mauvaise idée a été esquissée dans une note de service qui a été rédigée en 2003 par des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et qui s'intitule *Securing Growth: Beyond the Border Accord* (Assurer la croissance : au-delà des accords frontaliers). Cette note propose d'adopter une démarche nord-américaine commune en ce qui a trait aux normes, aux essais, aux compétences, aux règlements, à l'étiquetage, à l'approvisionnement et à la protection environnementale. Signalant l'appui que de telles idées obtiennent de l'Institut C.D. Howe et d'autres, les fonctionnaires y écrivent que l'harmonisation de l'ensemble de nos pratiques et de nos règlements « libérerait des ressources qui pourraient être consacrées à nos intérêts communs en matière de sécurité ».

Sous les rubriques « Secure Flow of Goods » (Assurer la circulation des biens) et « Secure Flow of People » (Assurer la circulation des personnes), les fonctionnaires recommandent d'éliminer tous les règlements qui sont encore en vigueur relativement aux ressources énergétiques canadiennes, en adoptant une politique de « l'essai unique » pour les produits pharmaceutiques et d'autres biens de consommation, en délaissant les exigences des règles d'origine, en favorisant des procédures particulières de passage des frontières pour les gens d'affaires, en édifiant un régime de réglementation commun pour le commerce électronique et en harmonisant les normes et la formation relatives au personnel des transports, comme les conducteurs de camion et les pilotes. Si elles étaient adoptées, ces mesures affecteraient chaque aspect de la vie canadienne, y compris les normes environnementales, la protection des consommateurs et les inspections de salubrité et de sécurité.

Cette note de service recommande aussi des exemptions communes aux règles de l'OMC, ce qui est une idée très dangereuse, compte tenu du désir des É.-U. d'utiliser l'Accord général sur le commerce des services pour chercher à libéraliser les services publics, le système de santé et l'approvisionnement en eau du Canada. Le Bureau du représentant au commerce des É.-U. a déclaré : « Les États-Unis sont d'avis que des occasions commerciales existent dans l'ensemble des installations de santé et de services sociaux ».

L'harmonisation en vue d'en arriver à des normes communes plus élevées est un objectif louable auquel les Canadiens, pour la plupart, ne s'opposeraient pas. Toutefois, l'administration Bush est en voie d'enterrer des décennies de règlements environnementaux et en matière de santé et de sécurité. Les lois qui protègent l'air et l'eau, qui favorisent une moins grande exposition aux pesticides et qui protègent l'habitat sont la cible de ce gouvernement.

Le Canada a déjà connu un affaiblissement des régimes de réglementation en vue de répondre aux demandes des É.-U. ou d'honorer ses obligations commerciales internationales. Par exemple, le Canada a été forcé d'abandonner sa tentative de vendre toutes les cigarettes dans des emballages génériques, car une telle loi aurait violé les droits des fabricants en vertu de l'ALENA. Dans le même ordre d'idées, le Canada a été forcé de mettre fin à son interdiction des importations de MMT – un additif dangereux à l'essence – après avoir été menacé d'une contestation par le producteur américain de ce produit.

Le Canada commettrait une erreur terrible s'il harmonisait ses lois qui protègent ses citoyens et son environnement avec celles des États-Unis.

Meilleures idées

1. Le Canada devrait renouveler son engagement à l'égard de règlements et de normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
2. Un examen devrait avoir lieu pour établir où le Canada a déjà affaibli ses régimes de réglementation pour répondre aux demandes des É.-U. et à ses obligations internationales.
3. Le Canada devrait avoir un programme d'homologation obligatoire qui garantirait des médicaments sur ordonnance moins chers (plutôt que d'accorder aux sociétés américaines de médicaments des droits de brevet de 20 ans).
4. Le Canada doit conserver le droit d'exempter tout secteur qu'il souhaite, y compris l'eau, la culture et la santé, des accords commerciaux comme l'ALEA et ceux qui sont associés à l'OMC.

MAUVAISE IDÉE N° 6

Un marché de l'eau continental

Plusieurs parties des États-Unis commencent à manquer d'eau. L'État de l'Arizona en est dépourvu, celui du Nouveau-Mexique a une réserve d'eau de 10 ans et celui de la Californie a une réserve d'eau de 20 ans. Les intérêts commerciaux des deux côtés de la frontière se préparent à transporter l'eau à l'aide de navires-citernes géants, de pipelines ou de déviations. Les sites Web qui font la promotion du commerce de l'eau se multiplient et l'eau embouteillée canadienne devient un produit de choix aux É.-U. Il n'est donc pas surprenant que le marché de l'eau continental devienne un but à longue échéance des deux côtés de la frontière.

Déjà, l'eau est reconnue comme un « bien » dans l'ALENA et à l'OMC et comme un « investissement » dans l'ALENA, sans compter que l'on vise à la reconnaître comme un « service » dans les prochains AGCS et ALEA.

Plusieurs éditoriaux de journaux canadiens importants se sont prononcés en faveur d'un tel marché. En fait, Terence Corcoran, du *National Post*, prédit avec enthousiasme que d'ici 10 années, il y aura une OPEP de l'eau et que le Canada exportera des quantités considérables d'eau aux États-Unis.

À un journaliste canadien qui lui demandait, au sommet des Amériques, à Québec, comment il envisageait les ressources en eau du Canada, le président Bush a répondu qu'il les considérait comme faisant partie de la sécurité énergétique de l'Amérique.

Bien que les Libéraux aient promis, dans le Livre rouge de 1993, d'interdire l'exportation commerciale de l'eau canadienne, ils ne l'ont pas fait et en ont incité plusieurs à croire qu'ils laissent leurs options ouvertes sur cette question. Et bien que les gouvernements libéraux aient promis d'exempter la culture et les programmes sociaux de l'accord sur les services de l'OMC, ils ont constamment refusé de promettre une exemption semblable pour l'eau. En fait, la seule menace de poursuites et de sanctions commerciales a déjà conduit le gouvernement du Canada à y penser à deux fois avant de

protéger l'eau. En 1999, le gouvernement fédéral a lancé un « accord volontaire » sur l'eau que la plupart des provinces ont ignoré. Le gouvernement a préféré un accord volontaire plutôt qu'obligatoire pour être « conformes à nos obligations commerciales internationales ».

C'est une mauvaise idée de mettre l'eau sur le marché libre comme un produit négociable et de la vendre au plus offrant. Pour les Canadiens, l'intégration en profondeur signifierait que nous perdrons notre contrôle souverain sur nos approvisionnements en eau, exactement comme nous avons perdu le contrôle sur notre pétrole et notre gaz.

Meilleures idées

Une meilleure idée consisterait à affirmer nos droits souverains sur notre eau.

1. L'eau doit être retirée immédiatement de l'ALENA et de l'OMC et doit être exemptée de l'Accord général sur le commerce des services.
2. Le Canada doit interdire le commerce et l'exportation de l'eau en vrac, s'occuper de l'abus exponentiel que les sociétés d'embouteillage font de l'eau au Canada et prendre des mesures pour veiller à ce que l'eau ne soit pas exploitée par des exploitants industriels.
3. Le Canada doit renverser sa position (adoptée en avril 2002 à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies) de s'opposer à ce que l'eau soit considérée comme un droit de la personne.
4. Le Canada devrait avoir une politique nationale complète en matière d'eau et mettre à jour sa *Loi sur les ressources en eau du Canada* adoptée il y a 20 ans. Cette loi devrait être élaborée par le moyen d'une consultation publique et d'un débat public le plus complet possible.

MAUVAISE IDÉE N° 7

Propriété étrangère des télécommunications et des médias

Le gouvernement fédéral fait une promotion vigoureuse de la libéralisation du commerce dans les domaines des télécommunications et de la câblodistribution. Ce programme aura des répercussions importantes pour toutes les autres formes de médias au Canada. Actuellement, les règles limitent efficacement la propriété étrangère d'une société de radiodiffusion ou de télécommunications à 46,7 pour cent. Cependant, des forces puissantes, y compris l'industrie des télécommunications des deux côtés de la frontière, les entreprises de câblodistribution et le Comité permanent de l'industrie de la Chambre des communes, font pression pour lever ces restrictions et ouvrir ce secteur entièrement aux forces du marché.

Cette mauvaise idée signifierait la fin du contrôle canadien sur ses médias parce que les sociétés de télécommunications au Canada possèdent les entreprises de câblodistribution, les réseaux de télévision et les journaux. Par exemple, BCE possède Bell, *The Globe and Mail*, CTV et des services de télévision spécialisés, alors que Rogers Cable possède AT&T et plusieurs canaux spécialisés. L'élimination des restrictions à la propriété étrangère placerait tous les médias au Canada en danger direct d'être achetés par des conglomerats américains comme AOL Time Warner, qui n'a aucun intérêt pour le contenu canadien. Cette question de la propriété étrangère est discutée à la table de négociation de l'AGCS. Tristement, l'un des premiers actes de Paul Martin à titre de premier ministre a été de faire passer les télécommunications du portefeuille de l'industrie à celui du commerce international, signalant ainsi clairement son intention de l'utiliser comme monnaie d'échange à la table des négociations commerciales.

En 1999, le marché canadien des dramatiques télévisées a été anéanti par un changement dans les règlements du CRTC qui redéfinissait les dramatiques en les faisant passer du statut de « programmation prioritaire » à celui d'émissions de divertissement et de programmes régionaux qui coûtent beaucoup moins cher à produire. Ce changement à la réglementation a aussi permis aux réseaux de télévision d'abandonner les téléjournaux locaux. En 2003, le budget du gouvernement fé-

déral a réduit son soutien aux films et aux émissions de télévision. Ces changements ont foudroyé l'industrie canadienne de la production. Ils démontrent que l'appui à la culture canadienne n'a pas été prononcé au sein du gouvernement fédéral (bien que l'ancienne ministre du Patrimoine Sheila Copps ait pris une position ferme en faveur du maintien des restrictions à la propriété étrangère).

Il y a peu, les communications étaient considérées comme ayant une telle importance stratégique dans la transmission des nouvelles et de l'information et dans le développement des attitudes des citoyens que les gouvernements s'employaient à maintenir un degré de propriété publique et de contrôle sur la radio, la télévision et les autres médias de masse. En fait, la SRC a été établie avec le mandat de préserver et de protéger l'identité et la diversité culturelles du pays, et ce, autant à l'intérieur du pays qu'en relation avec les É.-U. C'est une mauvaise idée de laisser notre culture sur le marché libre nord-américain et de permettre ainsi qu'elle soit dévorée par l'industrie du divertissement des É.-U. À moins que les Canadiens prennent une position ferme, nous perdrons le contrôle de nos médias.

Meilleures idées

1. Les règles qui limitent la propriété étrangère d'une société de radiodiffusion ou de télécommunications devraient être conservées.
2. Canada devrait avoir une stratégie et une politique de télécommunications pour offrir des services à large bande abordables et accessibles à tous les Canadiens.
3. Les changements qui ont été apportés à la réglementation du CRTC en 1999 et qui ont affecté les dramatiques et les téléjournaux canadiens devraient être annulés. Un financement à long terme et stable devrait être accordé à la SRC et aux producteurs pour qu'ils apportent un contenu canadien sur nos écrans.
4. Les arts et la culture qui font la promotion des points de vue différents des Canadiens et qui offrent une voix canadienne doivent être protégés des caprices des accords commerciaux.

MAUVAISE IDÉE N° 8 **Adopter le programme américain en** **matière de commerce mondial**

Cette mauvaise idée ferait en sorte que le Canada continue de servir les intérêts des États-Unis et de son groupe de pression constitué de grandes sociétés dans la poursuite de la déréglementation du commerce mondial.

Par l'intermédiaire de l'OMC et de l'ALEA, l'administration Bush cherche à obtenir une importante libéralisation des services, de l'agriculture et des droits de propriété intellectuelle ainsi que le droit pour les sociétés américaines de faire des profits assurés dans tous les pays sans avoir l'obligation d'offrir des avantages économiques dans les collectivités. Les nouvelles dispositions en matière de politique de concurrence, d'investissement, d'accès au marché et d'approvisionnement des gouvernements élimineraient la capacité des gouvernements d'adopter et de maintenir des lois et des règlements pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être de leurs citoyens. Ces ententes enfermeraient encore davantage le monde dans le modèle économique faussé qu'est le capitalisme de marché, forçant les gouvernements à remettre leurs ressources naturelles aux sociétés multinationales, à remplacer l'agriculture durable par l'agro-industrie et à privatiser les services sociaux.

Durant les négociations de l'OMC qui ont eu lieu à Doha seulement quelques mois après le 11 septembre 2001, le représentant au commerce des É.-U. Robert Zoellick a établi clairement devant les pays membres que son gouvernement jugerait si un pays appuyait les É.-U. dans sa guerre au terrorisme selon qu'il soutiendrait ou non les É.-U. dans les négociations commerciales. Ceux qui étaient alors ministre du Commerce international et ambassadeur du Canada auprès de l'OMC, Pierre Pettigrew et Sergio Marchi respectivement, ont joué un rôle clé « d'amis de la présidence » à Doha et à Cancun, où la dernière réunion de l'OMC a eu lieu. Ils ont pressé les pays du Tiers-Monde d'abandonner les leviers de contrôle qu'il leur restait sur leurs économies et leurs politiques sociales respectives. À Doha, par exemple, M. Pettigrew aurait insulté le ministre du Commerce de l'Inde et poussé des cris à

l'endroit des délégués du Pakistan et de l'Inde au sujet de l'accès à leurs marchés du textile, les accusant de « bloquer les choses ».

Les deux réunions commerciales récentes les plus importantes – la réunion de l'OMC à Cancun en septembre 2003 et la réunion de l'ALEA à Miami en novembre 2003 – se sont soldées par l'échec des É.-U. et de leurs alliés, y compris le Canada. Les pays en développement ont dit non à un programme qu'ils voyaient avec raison comme étant contrôlé par les intérêts du secteur privé du Nord industrialisé.

Meilleures idées

Autant il a besoin d'une politique étrangère indépendante, autant le Canada a besoin d'une politique commerciale fondée sur les besoins de tous les Canadiens, et non seulement de ses chefs d'entreprises, et qui fait la promotion des valeurs canadiennes au pays et à l'étranger. Il est temps que le gouvernement du Canada réfléchisse à l'effet que le libre-échange a eu sur le Canada et comprenne pourquoi le Sud rejette les impératifs commerciaux de l'OMC et de l'ALEA.

1. Le Canada devrait adopter un moratoire sur toutes les négociations commerciales pendant que le gouvernement entreprendrait un examen des politiques commerciales et des accords déjà conclus.
2. Les erreurs du passé devraient être corrigées. L'eau devrait être éliminée des accords commerciaux et le droit des sociétés, en vertu du chapitre 11, de poursuivre les gouvernements devrait être abrogé.
3. Tous les accords commerciaux futurs devraient s'appuyer sur des valeurs comme la protection des droits de la personne et l'intendance environnementale.
4. Les accords commerciaux devraient respecter le droit de chaque pays de mettre sur pied et de protéger ses propres institutions.

MAUVAISE IDÉE N° 9 **Adopter les soins de santé à l'américaine**

Plusieurs groupes et guides d'opinion influents du Canada croient que le système de santé public du Canada est un anachronisme à l'ère des marchés ouverts et de la mondialisation. Le CCCE, l'Institut C.D. Howe et le Fraser Institute ont publiquement demandé un remplacement du système de santé par un autre à but lucratif. Le CCCE a déclaré que les soins de santé devraient être gérés comme une entreprise avec des primes de rendement, une discipline et l'innovation propres au secteur privé. Si le Canada abandonnait son système public, nous nous retrouverions avec des soins de santé à l'américaine en raison de l'harmonisation qui a cours sur le continent.

Aux États-Unis, la santé est désormais un commerce lucratif florissant. Les sociétés qui fabriquent des médicaments et les sociétés d'assurance, les hôpitaux, les cliniques externes, les cabinets de médecins et les pharmacies se sont fusionnés pour constituer des sociétés privées géantes qui déclarent des profits annuels combinés de plus de 1,0 billion de dollars US. Il en découle que les coûts d'assurance ont monté en flèche, que près de 50 millions d'Américains n'ont pas d'assurance-maladie, que les réductions des coûts dans les hôpitaux à but lucratif tuent des Américains chaque année et que la moitié des 600 000 faillites qui ont eu lieu l'an dernier ont été le lot de familles qui étaient incapables de payer leurs factures de frais médicaux. Sans compter que les Américains paient deux fois plus par personne que les Canadiens pour leurs soins de santé.

En dépit de cela, plusieurs provinces font ouvertement la promotion des hôpitaux, des cabinets de médecins et des cliniques à but lucratif. Pendant ce temps, Ottawa regarde le train passer sans rien faire. Les dépenses privées pour la santé au Canada ont augmenté de 96 pour cent au cours de la dernière décennie. Il y a actuellement 250 grandes sociétés à but lucratif dans le domaine de la santé, plus de 600 agences privées de soins à domicile et 140 sociétés d'assurance-maladie privées au Canada, la plupart d'entre elles étant des multinationales basées aux É.-U.

Par conséquent, notre pays est en danger de perdre l'exemption de ses soins de santé dans

l'ALENA, qui ne peut tenir que si la prestation des services de santé se fait sur une base non lucrative. Le Canada a déjà offert l'assurance-santé aux fins de l'AGCS, une position dangereuse car l'industrie mondiale des soins de santé privés est estimée actuellement à 5,0 billions de dollars US par année, une véritable machine à faire de l'argent.

Les Canadiens doivent défendre leur système de santé public, sinon ils le perdront.

Meilleures idées

Les Canadiens croient que les soins de santé sont un droit lié à la citoyenneté et non pas une marchandise qu'on peut acheter et vendre sur le marché libre.

1. Le Canada devrait renouveler son engagement à l'égard des cinq principes du système de santé public – les soins médicaux et hospitaliers doivent être universels, transférables, intégraux, financés par l'État et administrés par l'État.
2. Le Canada devrait appliquer toutes les recommandations contenues dans le rapport de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada (Commission Romanow). Les sondages montrent constamment l'appui des Canadiens à ces recommandations.
3. Le Canada devrait ajouter une troisième condition qui lui permettrait de retenir les fonds fédéraux destinés aux provinces qui font la promotion des services de santé à but lucratif. (Dans la situation actuelle, il y a deux conditions en vertu desquelles le gouvernement fédéral peut retenir les fonds dus aux provinces : si celles-ci permettent une surfacturation ou permettent l'établissement de frais modérateurs.)
4. Le Canada devrait réduire les droits de brevet de 20 ans dont bénéficient les sociétés pharmaceutiques et qui ont eu pour effet de faire monter le coût des médicaments. Le Canada doit aussi remettre sur pied le système d'homologation obligatoire des produits pharmaceutiques, une pratique qui abaisse les prix en offrant des médicaments génériques.

MAUVAISE IDÉE N° 10

Un marché de l'agriculture continental

Déjà, le Canada a adopté un modèle industriel de production alimentaire qui va à l'encontre des entreprises agricoles familiales. C'est un modèle qui s'intègre dans un système mondial où seuls les géants – fermes géantes, sociétés géantes, pays géants – peuvent survivre.

En vertu des accords commerciaux qu'il a acceptés, le gouvernement canadien a réduit les subventions et le soutien au revenu des entreprises agricoles alors que les É.-U. augmentaient leurs subventions à l'agriculture. Par conséquent, des milliers d'entreprises agricoles familiales ont été remplacées par des sociétés agro-industrielles. Le revenu des entreprises agricoles familiales indépendantes qui restent a diminué. Les É.-U. contestent maintenant la gestion de l'offre alimentaire du Canada et ses commissions de régularisation des marchés, comme la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne du lait, qui ont assuré la survie des industries du blé et du lait contrôlées au pays. Pendant ce temps, les sociétés américaines géantes, comme Cargill et ConAgra, viennent s'installer au Canada et gagnent d'importantes parts de nos marchés agricoles; et des sociétés comme Monsanto font d'énormes profits au Canada avec leurs produits génétiquement modifiés.

Le libre-échange a presque totalement intégré l'industrie de l'élevage du Canada et des É.-U. L'accès au marché américain devait garantir de bons revenus aux éleveurs d'animaux, mais avec la crise de l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS) et la fermeture de la frontière, notre dépendance à l'égard du marché américain a eu des effets terribles pour nos entreprises agricoles familiales. En outre, les grandes fermes industrielles vendent maintenant le porc en dessous du coût de production pour approvisionner l'industrie américaine de la transformation des aliments avec de la viande bon marché. Ce système ne permet pas aux exploitations agricoles familiales de concurrencer et celles-ci doivent fermer leurs portes.

Une plus grande intégration signifierait une diminution de la population rurale; le remplacement des entreprises agricoles familiales indépendantes par des gestionnaires de sociétés agro-industrielles et des travailleurs agricoles sous-payés; la perte

des connaissances culturelles et traditionnelles du milieu rural; et la production d'aliments modifiés génétiquement et uniformes contrôlée par des sociétés.

L'intégration de la production alimentaire canadienne à celle des É.-U. est dommageable pour le Canada, car elle le conduit à abandonner son contrôle sur sa politique alimentaire et agricole. Notre dépendance à l'égard du marché des É.-U. pour tirer des revenus de la production de viande, par exemple, nous a fait perdre le droit d'établir des normes environnementales et de sécurité plus élevées. Les producteurs de bœuf américains ont combattu avec acharnement les normes plus élevées que la Grande-Bretagne avait adoptées après sa propre crise de la vache folle. Si le Canada avait été en mesure d'établir lui-même ses normes, il aurait peut-être pu éviter la crise de la vache folle.

Meilleures idées

1. Le Canada a besoin d'une politique d'agriculture durable fondée sur des pratiques écologiques et à l'échelle humaine, sur un revenu équitable pour les entreprises agricoles familiales, sur une production plus localisée et sur le droit de compter sur des organismes de régulation des marchés.
2. Les règles de sécurité alimentaire du Canada devraient s'appuyer sur les valeurs des Canadiens, et non pas sur les demandes des sociétés américaines. Le Canada devrait rejeter l'irradiation des aliments (qui est sur le point d'être adoptée aux É.-U.), qui assujettit les aliments à des doses énormes de radiation pour qu'ils puissent être expédiés plus loin et entreposés plus longtemps.
3. Le Canada devrait refuser le blé modifié génétiquement, qui pourrait être autorisé bientôt aux É.-U.
4. Le Canada devrait adopter un moratoire sur tous les nouveaux aliments modifiés génétiquement et il devrait résister aux pressions des sociétés américaines pour qu'il permette les importations de lait qui provient de vaches auxquelles on a injecté l'hormone de croissance bovine.

L'INTÉGRATION EN PROFONDEUR AVEC LES ÉTATS- UNIS N'EST PAS L'AVENIR QUE DOIT ATTENDRE NOTRE PAYS.

Les Canadiens sont sensibles à leurs voisins américains et veulent être de bons partenaires commerciaux avec eux. Nous sommes conscients que la crainte du terrorisme a causé une grande alarme chez les Américains et nous voulons les soutenir à ce moment-ci de leur histoire. Nous convenons aussi qu'il est important de travailler avec les États-Unis à assurer une circulation transfrontalière sûre pour tous les voyageurs. Et nous reconnaissons la nécessité d'adopter les précautions qui s'imposent pour assurer la sécurité des Canadiens au pays et à l'étranger.

Tout cela peut être fait, toutefois, sans abandonner les aspects cruciaux de notre souveraineté, comme il aurait été possible d'ailleurs de conclure des accords commerciaux entre nos deux pays qui auraient accru les possibilités commerciales pour les entreprises des deux côtés de la frontière sans abandonner autant de nos droits fondamentaux.

Nous savons que de nombreux citoyens des deux côtés de la frontière reconnaissent que nous pouvons collaborer et commercer sans abandonner notre souveraineté et nos principes de justice sociale, de compassion et d'équité.

Adopter une politique d'intégration en profondeur signifierait que nous devrions tourner le dos à l'histoire du Canada, à ce que nous sommes. Pour que notre pays survive sur cette moitié nordique du continent, nos ancêtres ont établi une tradition de « partage pour la survie » qui est fondamentalement différente de la tradition américaine de « survie du plus apte ». Sur plusieurs générations, les Canadiens ont, sur ce vaste territoire, tissé entre eux des « liens d'interdépendance », comme nos programmes sociaux nationaux, notre régime de santé, nos commissions de régulation des marchés, nos politiques de multiculturalisme et de bilinguisme et la jSRC.

Dans le même ordre d'idées, même si les Canadiens sont totalement opposés au terrorisme, plusieurs d'entre eux ont une définition plus large de la « sécurité » que tout ce qui pourrait être offert par les forces armées ou les patrouilles frontalières. Le but des programmes sociaux nationaux, par exemple, était de donner la possibilité à tous d'instaurer une « société juste » pour chaque citoyen du Canada. Il ne sera pas possible de vaincre le terrorisme et la violence tant que nous ne nous occuperons pas de la crise croissante qu'est l'injustice à l'échelle mondiale et il n'y aura aucune façon de s'en occuper si nous ne questionnons pas l'idéologie dominante qu'est la mondialisation des sociétés.

La justice sociale mondiale ne fait pas partie du programme d'intégration en profondeur. L'intégration en profondeur est plutôt un programme qui vise à donner plus de puissance aux sociétés, particulièrement aux grandes sociétés des domaines de la défense et de l'énergie qui sont nécessaires pour mettre en œuvre la définition militaire de la sécurité. L'adoption de l'intégration en profondeur impliquerait d'abandonner ce qu'il nous reste de la vision d'une société juste.

Trois actions

Il est impératif que les Canadiens agissent à temps relativement à ces enjeux en cette période d'élection fédérale prochaine. Voici trois moyens de le faire.

1. Demander une participation publique entière à l'examen de la politique Canada-É.-U. que propose le premier ministre Paul Martin.

Bien que Paul Martin ait annoncé qu'il effectuerait un examen complet des relations Canada-É.-U., il n'a pas indiqué que cet examen serait ouvert au public. Il semble qu'il s'agira d'un examen interne, dirigé par les faucons de son Cabinet. Il est crucial que ce débat ne se limite pas à une petite élite, mais soit ouvert à l'apport de tous les secteurs de la société canadienne. Quel meilleur moyen pour les Canadiens d'exercer leurs droits démocratiques que de demander des audiences publiques, des assemblées publiques locales ou, même, une commission royale ?

2. Faire de l'intégration en profondeur l'enjeu principal de l'élection fédérale.

Plusieurs groupes ont des enjeux importants qui devraient être soulevés lors de cette élection : programmes sociaux, soins de santé, logement, pauvreté, réchauffement climatique et nombre d'autres. Sans perdre de vue les enjeux particuliers, il est capital que nous trouvions les fils qui composent ce tissu commun, comme la perte de la capacité souveraine de décider pour le mieux pour chacun de ces enjeux. L'intégration en profondeur éliminerait la flexibilité dont dispose le gouvernement du Canada pour établir ses propres politiques sociales, étrangères, environnementales, agricoles, de défense, économiques et culturelles. Les citoyens et les groupes de la société civile doivent faire de l'intégration en profondeur un enjeu électoral.

3. Voter à l'élection fédérale.

À la dernière élection fédérale, à peine plus de la moitié des Canadiens qui avaient le droit de voter l'ont fait. L'apathie des électeurs et le manque de confiance à l'égard de la classe politique et des moyens qu'elle prend pour adopter ses politiques

sont compréhensibles, mais il est essentiel que plus de personnes participent au processus électoral et travaillent à sa transformation. Nous devons avoir confiance que le processus politique peut apporter du changement. Nous pouvons vaincre les intérêts puissants qui influencent les dirigeants politiques dans les couloirs et l'argent qui peut parler plus fort que tout autre.

Le Conseil des Canadiens fera sa part en organisant des réunions stratégiques et des activités publiques dans l'ensemble du pays, en produisant un guide de l'électeur sur ces questions et en organisant des réunions de candidats sur le thème de l'intégration en profondeur. Joignez-vous à nous.

Le Canada que nous voulons est un bon voisin des États-Unis, mais aussi du reste du monde. Au cours des années qui viennent, le Canada que nous voulons jouera un rôle crucial, au pays et à l'échelle internationale, dans la recherche de la justice pour tous. Au-delà de tout, la justice est la seule sécurité fiable pour nous tous.

ÉNONCÉ DE VISION

Le Conseil des Canadiens est une organisation indépendante, non partisane et d'intérêt public qui lutte pour un commerce équitable, des aliments sains, de l'eau pure, la santé publique et la participation démocratique dans un monde de plus en plus dominé par les sociétés multinationales. Nous travaillons pour sauvegarder nos programmes sociaux, promouvoir la justice économique, préserver l'environnement et lutter pour les droits souverains du peuple, au Canada et dans l'ensemble du monde. Nous visons trois buts principaux :

1. Aider les Canadiens à se définir et à comprendre la souveraineté et la démocratie en rapport avec le reste du monde, à l'ère où les É.-U. et le Canada connaissent des tensions accrues et des pressions croissantes en vue d'une intégration continentale plus profonde.

Le Conseil des Canadiens a depuis longtemps une vision du Canada dans un monde interdépendant : un pays non aligné du XXI^e siècle qui prend cause pour la diversité culturelle, le commerce équitable, la justice sociale, la protection des biens communs et la sécurité collective, qui se fondent sur la coopération et le partage internationaux. Nous croyons qu'en majorité, les Canadiens partagent cette vision, mais pas notre élite politique. Nous devons revenir à cette vision à la lumière des développements récents et chercher à renouveler la démocratie canadienne pour rajeunir nos politiques dans

l'intérêt public. Cette vision comprend la promotion de substituts à la mondialisation voulue par les sociétés, en tant qu'élément principal de la politique étrangère du Canada, et une meilleure définition de notre engagement à l'égard du commerce équitable, de la santé publique, des aliments sains et de l'eau pure en tant que droits fondamentaux de tous les Canadiens.

2. Travailler avec les Canadiens et les gens partout dans le monde à récupérer les biens communs mondiaux et locaux qui constituent le patrimoine de l'humanité et de la Terre.

Il existe des ressources patrimoniales communes qui constituent un droit de naissance collectif de l'ensemble de l'humanité et qu'il faut partager équitablement entre tous. Cela comprend le patrimoine naturel – le sol, l'air, les forêts, l'eau et les poissons; le patrimoine culturel – le savoir et l'art que nous partageons et qui sont les créations collectives de l'humanité; et le patrimoine social moderne – y compris les soins de santé, l'éducation et la sécurité sociale. Tous ces biens communs sont menacés par les sociétés qui cherchent à les privatiser et à en faire des marchandises. Notre vision et notre engagement doivent être de récupérer ces biens communs qui sont tombés entre les mains d'intérêts privés. Nous reconnaissons que cela implique une obligation morale de la part de tous à l'endroit de l'intendance écologique. Nous reconnaissons aussi qu'il est impossible – et erroné – de lutter pour nos droits de naissance au Canada sans assurer de tels droits à tous les peuples du monde.

3. Susciter un mouvement irrésistible de la société civile vers la recherche de la justice sociale, au Canada et à l'échelle internationale, dont le mandat principal serait l'instauration d'une démocratie participative et vivante pour tous les peuples du monde.

Au cours des deux dernières décennies, nos gouvernements ont remis une grande part de leurs responsabilités aux sociétés mondiales et adopté des politiques qui ont obligé leurs citoyens à servir les intérêts de l'économie mondiale. Il est temps que nos gouvernements adoptent des politiques pour renverser cette tendance. L'économie doit servir les collectivités et les personnes.

L'inverse n'est pas vrai. La démocratie s'épanouit lorsque les gens s'organisent pour protéger leurs collectivités et leurs droits et pour que leurs élus demeurent imputables. C'est par le moyen des démarches dynamiques entreprises par la société civile que le climat social en faveur d'un changement politique réel s'instaurera. Le principe de cette démocratie vivante exige que nous nous donnions des systèmes qui donneront le droit de vote aux personnes qui paieront les coûts des décisions qui seront prises et que nous limitions les droits des propriétaires des sociétés qui se planquent pour diriger les vies des citoyens du monde.

E

L'AUTEURE

Maude Barlow est la présidente nationale du Conseil des Canadiens qui, fort de ses 100 000 membres et plus, est la plus importante organisation publique de défense des droits au Canada. Elle est également directrice du Forum international sur la mondialisation. Cette institution, située à San Francisco, est axée sur la recherche et l'enseignement et s'oppose à la mondialisation de l'économie. Madame Barlow est aussi cofondatrice du Projet Planète bleue, un mouvement international de la société civile qui vise à empêcher la marchandisation de l'eau. Elle est l'auteure et la coauteure de 14 livres qui sont de grands vendeurs. Son dernier livre s'intitule *Profit Is Not the Cure : A Citizen's Guide to Saving Medicare*.